



Projet An 2000 de DRHC

Évaluation du risque lié aux applications nationales essentielles à la mission : Infrastructure et opérations

Rapport national Mise à jour n° 3

Projet n° 964/98

Bureau de vérification interne

Directeur général : J. K. Martin

Directeur, vérification TI&S : J.R. Clark

Équipe de vérification: F. Gloade

P. LePage

M. Winterburn

K. Jevons

Consultant:

J. Donnelly

Décembre 1998



TABLE DES MATIÈRES

1.0	RÉSUMÉ	1
	CONTEXTE.....	1
	VUE D'ENSEMBLE DU PROCESSUS.....	1
	SOMMAIRE DES RÉSULTATS.....	2
2.0	LA MATRICE DES RISQUES – AN 2000	3

1.0 RÉSUMÉ

Contexte

Le ministère de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) a adopté une stratégie visant à rendre toutes ses applications essentielles à la mission conformes aux exigences de l'an 2000 d'ici le 31 décembre 1998, date imposée par le ministère. Ces applications ont des liens et des logiciels connexes qui doivent être conformes à l'an 2000. Une infrastructure conforme est essentielle à l'administration de ces applications.

Vue d'ensemble du processus

Le processus d'évaluation des risques associés à l'an 2000 a débuté dans l'année fiscale 1997 -1998 avec la publication, en janvier 1998, du premier rapport sur l'évaluation du risque. Une deuxième mise à jour du processus d'évaluation du risque a été publiée en mai 1998.

Cette troisième évaluation du risque a été entreprise en octobre 1998 et porte sur sept domaines d'évaluation :

- Applications essentielles à la mission : planification, conversion de codes et mise à l'essai des unités, essais de systèmes, essais relatifs à l'an 2000 et mise en oeuvre;
- Conformité de l'infrastructure : le matériel, le logiciel et l'infrastructure des réseaux;
- Opérations : le processeur central et RL/RE;
- Liens : les liens internes et externes des applications;
- Produits : les logiciels et le matériel connexes qui permettent le fonctionnement du matériel et des applications;
- Systèmes intégrés : biens et services pouvant être affectés par le passage à l'an 2000;
- Planification d'urgence : processus permettant aux programmes et aux fonctions d'élaborer des plans d'urgence en cas de défaillance liée au passage à l'an 2000.

Le processus d'évaluation du risque fait partie des activités globales liées à l'an 2000 de la vérification générale des systèmes en cours de développement (SCD) menée actuellement par le Bureau de vérification interne (BVI).

Ce rapport couvre l'ensemble du ministère. Des rapports similaires ont été acheminés aux organisations touchées. Les gestionnaires responsables de tous les produits et applications principaux ont été interrogés dans le cadre de cette mise à jour.

L'équipe d'évaluation du risque du BVI a mis au point des questionnaires adaptés à l'an 2000 qui servent de guides lors de ces entrevues.

Les réponses ont été quantifiées selon leur facteur de risque, sur une échelle de 1 (faible) à 10 (élevé) et inscrites dans un modèle de calcul du risque permettant d'établir le risque total en décembre 1998.

Sommaire des résultats

- **Applications essentielles à la mission** – toutes les applications essentielles à la mission, à l'exception du Système de gestion ministériel (SGM) avaient été déclarées prêtes pour l'an 2000 en date du 31 décembre 1998.
- **Infrastructure de la TI** – toutes les infrastructures essentielles à la mission avaient été certifiées prêtes pour le passage à l'an 2000 en date du 31 décembre 1998, à l'exception de plusieurs items, le plus important de ceux-ci étant Banyan Vines, système national d'exploitation de DRHC. On prévoit que la version conforme à l'an 2000 de ce système sera déployée d'ici le 31 mars 1999.
- **Opérations de la TI** – tous les équipements et logiciels d'exploitation avaient été certifiés prêts pour le passage à l'an 2000 en date du 31 décembre 1998. DRHC négocie toujours avec TPSGC afin d'obtenir de l'information sur la conformité à l'an 2000 de ses infrastructures, ce ministère traitant tous les paiements non liés à l'AE.
- **Liens des applications essentielles à la mission** – soixante-dix p. cent de tous les liens essentiels à la mission avaient été identifiés, et on en avait contrôlé la conformité à l'an 2000, en date du 31 décembre 1998.
- **Produits de la TI** – quatre-vingts p. cent de tous les produits essentiels à la mission avaient été contrôlés et certifiés conformes à l'an 2000 en date du 31 décembre 1998.
- **Systèmes intégrés non liés à la TI** – tous les biens non liés à la TI et les installations de DRHC ont été identifiés et on en contrôlera la conformité à l'an 2000 d'ici le 31 mars 1999.
- **Planification d'urgence** – le processus d'élaboration, par les fonctions de gestion, de plans d'urgence en cas de défaillances liées au passage à l'an 2000 vient d'être entamé et on ne peut donc en évaluer le risque pour le moment. On évaluera le risque lié à la planification d'urgence en temps utile pour la prochaine mise à jour. Le BVI a participé activement à des consultations auprès des SFA durant tout ce processus.

Conclusion générale : Le ministère a respecté ses échéanciers internes pour le passage à l'an 2000 de ses systèmes d'applications essentiels à la mission du gouvernement (EMG). Le SGM, système essentiel à la mission du ministère, sera conforme à l'an 2000 d'ici le 1er juin 1999.

2.0 LA MATRICE DES RISQUES – AN 2000

Cette partie du rapport étaye le résumé des résultats de risque par :

- une liste des principaux risques liés à l'an 2000;
- un résumé des cotes de risques – pour toutes les principales applications, opérations et infrastructures essentielles à la mission, et d'autres aspects du problème de l'an 2000.

APERÇU DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DES RISQUES LIÉS À L'AN 2000

La matrice de la page suivante présente un aperçu des applications, infrastructures, opérations et autres qui sont essentiels à la mission, ainsi que les cotes de risque qui y sont associés.

Comment consulter le tableau :

La matrice facilite la compréhension de tous les risques pouvant avoir une incidence sur le succès du passage à l'an 2000 d'une application, de liens d'applications ou de produits qui sont essentiels à la mission et qui soutiennent ou sous-tendent des applications essentielles à la mission. Enfin, on a quantifié les risques liés à la mise en place d'équipements et de logiciels. Bien qu'on ait assigné des cotes générales aux applications et qu'on les ait présentées dans les évaluations des risques précédentes, c'est la première fois qu'on assigne des cotes aux liens, aux produits et à la mise en œuvre.

